

APPREHENDER SA RESPONSABILITE D'ENCADRANT EN MATIÈRE DE SS&CT

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

Tarif	300.00
Participants	—
Lieu	Borgo / Distanciel
Référent	Thierry Buonomo
Prérequis	Aucun
Stagiaires	• Encadrement, manager, et toute personne interne, acteur identifié ou non, souhaitant participer activement à la démarche d'évaluation des risques professionnels. • De 4 à 15 stagiaires
Session	1 jour soit 7 heures
Validation	• Évaluation formative et positionnement d'entrée et de sortie de formation. • Délivrance d'un certificat de réalisation. • Attestation de compétences acquises • Évaluation à chaud et à froid
Handicap	Formation accessible aux personnes en situation de handicap

MOYENS LOGISTIQUES

Salle conforme aux normes en vigueur notamment pour les personnes en situation de handicap

OBJECTIF GÉNÉRAL

Décliner la réglementation et les leviers appliqués aux managers et participer à la mise en place des plans d'actions de prévention.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Décliner la politique de prévention des risques professionnels de son entreprise.
- Participer à la démarche d'évaluation des risques professionnel de son entreprise.
- Participer à la déclinaison et à l'évaluation des plans d'actions de prévention.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MOYENS TECHNIQUES

- 30% pratique

APPREHENDER SA RESPONSABILITE D'ENCADRANT EN MATIÈRE DE SS&CT

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

- 70% théorique
- Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque entreprise
- Apports théoriques confrontés aux réalités du terrain et aux expériences vécues par les participants permettant de se projeter dans une démarche de prévention participative
- Recueil des attentes préformation pré-formation
- Pédagogie ludique, applicative et participative, expérimentations pratiques, jeux de rôle, applications concrètes.

APPREHENDER SA RESPONSABILITE D'ENCADRANT EN MATIÈRE DE SS&CT

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME

J1

Séquence 1

Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour son établissement.

- Santé au travail : bien-être physique, mental et social Particularités des AT, des accidents de trajet et des MP, la sinistralité du secteur, les coûts directs/indirects, incidences sur la cotisation AT/MP
- Approche globale de l'activité et lien santé/travail
- Les exigences réglementaires S&ST : DU, protocoles de sécurité, plan de prévention, recommandations...
- Le risque juridique (les mécanismes de responsabilité civile et pénale, la faute inexcusable, ...)

Participer au développement de la démarche de prévention correspondant à la stratégie de l'établissement.

- Les étapes et les conditions de réussite d'une démarche de prévention : Les valeurs essentielles et les bonnes pratiques
- Rôle des acteurs internes et externes : le Chef d'établissement, le RP, l'acteur Prévention, les IRP (CSE, ...), les partenaires et institutionnels (Carsat, services de santé au travail, DREETS ...). Incitations financières

Identifier, observer et analyser une situation de travail

- Approche systémique (globale) de la santé et lien travail/santé
- Aide au repérage des situations dangereuses
- Méthodes d'analyse : fiches d'observation et d'analyse, ...
- Faits, opinion, travail prescrit/travail, réel, activité/tâche, Déterminants internes et externes à l'établissement

Séquence 2

Proposer et mettre en place des actions de prévention

- Les critères de choix d'une mesure de prévention, les Principes Généraux de Prévention
- Rendre compte des mesures mises en œuvre
- Mettre en place un dispositif de suivi de l'efficacité des mesures mises en œuvre

Ensemble cohérents d'actions portant sur les aspects organisationnels, techniques et humains

Bilan